

ACCÈS À LA FORMATION ERGOTHÉRAPEUTE – IFPVPS



Avoir 17 ans au moins
au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Je suis :

- en classe de Terminale.
- titulaire du Baccalauréat.
- titulaire d'un titre admis en dispense du Baccalauréat.
- titulaire d'un titre ou diplôme homologué au minimum au Niveau IV.
- titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).

Je m'inscris sur *ParcourSup*

➔ www.parcoursup.fr

Parcoursup est une **plateforme Web** destinée à recueillir et gérer les vœux d'affectation des futurs étudiants de l'[enseignement supérieur français](#)

CALENDRIER PREVISIONNEL :



➔ [Calendrier 2025 | Parcoursup](#)

➔ Pour les candidats en **classe de Terminale**, la validation de l'admission est subordonnée à l'**obtention du baccalauréat**.

Je relève

de la Formation Professionnelle Continue

(définie par l'article L.6311-1 du Code du travail)

- J'ai **cotisé** à un régime de protection sociale, en France, pour une durée minimum de 3 ans, dans le cadre d'une activité professionnelle.

Sélection :

- ➔ Les candidats déposent un dossier directement auprès de l'établissement de formation choisi ;

Un jury examine les candidatures.

CALENDRIER

➔ www.ifpvps.fr menu Sélections – Calendrier/Lieux des sélections

INSCRIPTIONS

➔ www.ifpvps.fr menu Sélections – S'inscrire aux sélections